

Le Métier de Maçon

Le maçon est un expert du bâtiment dont les compétences vont bien au-delà de la simple pose de briques. Il joue un rôle essentiel dans chaque étape de la vie d'un bâtiment, que ce soit pour une nouvelle construction, une rénovation ou une transformation.

Missions et Compétences du Maçon :

- **Assemblage de Matériaux :** Utilise des briques, pierres, blocs de béton avec du mortier et du ciment pour construire des structures solides.
- **Polyvalence :** Monte des échafaudages, place des matériaux d'isolation et réalise des travaux de terrassement.
- **Spécialisation :** Maîtrise des briques, blocs de béton et éléments préfabriqués, ainsi que tout le matériel utilisé dans son métier.

Tâches Principales :

- **Interprétation des Plans :** Comprend et suit les plans de construction pour réaliser des travaux précis.
- **Fondations et Coffrages :** Réalise des fondations solides, des coffrages, du ferrailage et du bétonnage.
- **Pose de Conduites :** Installe des conduites et des tuyaux de drainage.
- **Travaux de Maçonnerie :** Effectue des travaux de maçonnerie et place des éléments préfabriqués.
- **Étanchéité et Isolation :** Assure l'étanchéité et l'isolation thermique des constructions.
- **Jointoiement :** Réalise des travaux de jointoiement et rejointoiement pour des finitions impeccables.
- **Démolition et Rénovation :** Procède à des travaux de démolition, de rénovation ou de décoration.
- **Pose d'Échafaudages :** Monte et utilise des échafaudages et des étaçons pour soutenir les structures.

Le maçon est indispensable pour garantir la solidité et la durabilité de vos projets de construction. Faites appel à son savoir-faire pour des résultats à la hauteur de vos attentes.



INFORMATIONS GENERALES

Avenue Vauban 6
7800 Ath



Téléphone : 068 26 49 90



E-mail : info@joffroy.be

Site Internet



Page Facebook



ITCF
Renée Joffroy

ENSEIGNEMENT
EN ALTERNANCE

3 AUXILIAIRE DU BÂTIMENT
PARCOURS PEQ (4,5,6)
MAÇON/MAÇONNE



PARCOURS

Compétences & actions

- Pouvoir lire des plans
- Connaître les matériaux à utiliser : les différentes sortes de briques, pierres... leur nature, provenance, propriétés etc.
- Confectionner les mortiers (mécaniquement ou manuellement) en maîtrisant les différents dosages
- Découper et scier sur mesure des briques et blocs afin de construire différents types de murs (pleins, creux, maçonneries mixtes, etc.), de baies, etc.
- Réaliser le (re)jointoiement
- Poser correctement les installations et canalisations d'évacuation d'eaux (usées, pluie...) en veillant au respect des pentes et des niveaux d'écoulement
- Réaliser des travaux d'étanchéité sur les façades et colmater les fissures avec les matériaux adéquats
- Connaître les techniques de maçonnerie décorative
- Réaliser un devis et établir une facture, gérer son budget, organiser et prévoir l'équipement nécessaire sur le chantier, encadrer une équipe (si indépendant)
- Respecter les délais prévus initialement



DE L'ENSEIGNEMENT

Savoir-être

- Précision, minutie
- Polyvalence
- Bonne condition physique
- Sens des responsabilités et de l'organisation
- Réflexion
- Esprit de persévérance
- Ne pas être sujet au vertige
- Goût pour le travail d'équipe

Cadre professionnel

Il existe une certaine hiérarchie dans la constitution des équipes de maçonnerie basée sur les années d'expérience et le niveau de qualification. Par exemple, une équipe peut être constituée d'un chef d'équipe, de deux maçons (1er échelon), d'un maçon (2ème échelon) et d'une main-d'œuvre.

Dans le secteur privé, il pourra être engagé comme ouvrier qualifié en gros-œuvre. D'une manière générale, les petites et moyennes entreprises favorisent l'engagement de maçons polyvalents qui pourront exécuter une grande variété de travaux.

Le maçon peut aussi être indépendant et donc chef de son entreprise de travaux. En tant qu'entrepreneur en maçonnerie, il pourra constituer sa propre clientèle au fil des travaux réalisés.

Le bouche à oreille est un excellent moyen pour lui de se faire connaître.

Enfin, le maçon peut aussi être engagé dans le secteur public, où il sera affecté à des services comme la régie des bâtiments, les services de travaux communaux, etc

QUALIFIANT

Grille horaire 3ème année



Grille horaire PEQ
4ème, 5ème et 6ème année



Finalité :

Certificat de Qualification
de 6ème année

Certificat d'Etudes de
6ème année de
l'enseignement secondaire
professionnel